



DOSSIER

Sensibilisation à la carte

La sensibilisation est l'un des axes majeurs du projet européen Life Pêche à pied de loisir. Elle a été déclinée à partir d'un socle commun, selon différentes modalités, pour s'adapter au mieux aux spécificités du contexte local.



L. Verrin / Agence des aires marines protégées

Un agent du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale mène l'enquête sur la plage de Quend.

« La manière dont le Life a été conçu, notamment son mode de gouvernance, vise à encourager les acteurs de la pêche à pied de loisir à être force de proposition. L'objectif est d'adopter les actions mises en place, ou contexte local, mais aussi pour les faire per-

Médiateur de l'estran

« durer », explique Gaëlle Amice, coordinatrice du Life pour l'Agence des aires marines protégées. Dans le territoire du golfe normand-breton, certains partenaires ont ainsi souhaité créer un poste de « médiateur de l'estran » financé par l'Agence

de la Seine Normandie, l'Agence des aires marines protégées et l'association Avril, il est consacré pour moitié à la pêche à pied, pour moitié à d'autres sujets tels les sciences participatives », explique Margaux Pinel, de l'Agence des aires marines protégées, coordinatrice du Life sur ce territoire. « Il a permis de conforter les portenariots locaux et d'accroître l'autonomie des portenariots », ajoute-t-elle.

Stéphanie Brulé-Josso, ethnologue, est chargée d'évaluer la sensibilisation directe sur l'estran. « Beaucoup de sensibilisateurs appréhendent d'aborder les pêcheurs sur le terrain. Ils craignent de déranger, ou d'être confondus avec un contrôleur. Cela laisse entrevoir l'importance de posséder des compétences spécifiques », reprend-elle, les équipes de sensibilisation sont bien accueillies. Les gens sont touchés par ce « don » d'informations, matérialisé par la réglette qui leur permet de mesurer leurs prises. Parfois, les échanges vont au-delà des questions de réglementation pour aborder la sécurité, l'état de la ressource.

« Les pêcheurs à pied de loisir ont à cœur de bien gérer la ressource », insiste Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF).

On n'a jamais vu un jardinier détruire son jardin ! Cependant, il est vrai que les informations sont peu disponibles. À la FNPPSF, nous n'avons pas attendu le Life pour mener des actions de sensibilisation, mais ce projet européen nous a donné les moyens de les développer. Par exemple, depuis 2015, deux pages sont consacrées au Life dans la revue trimestrielle de la fédération, distribuée à ses quelque 30 000 adhérents.

Elle a aussi édité des guides, distribués à plus d'un million d'exemplaires. « L'expérience de la FNPPSF a profité aux autres portenariots du Life, pour élaborer des outils de communication », précise Gaëlle Amice.

« Les financements du Life nous ont aussi permis de mettre en œuvre un protocole de suivi des polourdes dans plusieurs sites, du Cotentin aux Charentes », poursuit Jean Kiffer. « Les bénévoles pêcheurs à pied de nos associations se sont énormément impliqués dans cette étude qui est amenée à se poursuivre car pour tirer des conclusions, il faut au moins cinq ans de suivi. » « L'un des autres bénéfices du Life, conclut Jean Kiffer, c'est que les réunions ont permis aux acteurs concernés par cette activité de mieux se connaître. Nous avons appris à nous parler, même si on n'est pas toujours d'accord ! »